


Adresse de facturation

Bayol Eric
103 Lotissement les manharez
12740 SEBAZAC CONCOURES
France

Adresse de livraison

Bayol Eric
103 Lotissement les manharez
12740 SEBAZAC CONCOURES
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF240602877	11/06/2024	274553	09/06/2024

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-115912	Lanterneau Remitop Vista pour camping-car - Modèle : 40 x 40 cm REMIS	1,00	121,58	121,58
RG-215823	Robinet Rabattable spécial camping-car ABS London COMET	1,00	16,45	16,45
RG-413118	Cales de stabilisation avec 3 niveaux pour camping-car FROLI	1,00	35,75	35,75
RG-124593	Jerrican alimentaire grande ouverture pour camping-car Contenance : 16 Litres COMET	2,00	12,92	25,83
RG-329359	Combiné 2 feux HS 2370 avec bac à droite DOMETIC	1,00	365,83	365,83
RG-136122	Pompe immergée camping-car 10L/min Eco COMET	1,00	7,66	7,66
RG-164197	Toilette portable camping-car Porta Potti Modèle Porta Potti 365 THETFORD	1,00	74,74	74,74
RG-166152	Aqua Kem Bleu - 2L THETFORD	1,00	10,79	10,79
RG-166178	New Papier toilettes Aqua-soft THETFORD	1,00	2,91	2,91
RG-203413	Mastic Sikaflex 522 pour camping-car - Blanc 300 ML SIKA	1,00	7,67	7,67

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
09/06/2024	Paypal	806,01

Eco-participation DEEE HT	2,47
Montant total HT	671,68
TVA 20,00 sur	671,68
TVA acquittée d'après les débits	134,33
Montant total TTC (EUR)	806,01

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent